ROUBAIX

IL FAUT RESPECTER LA POLICE

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Beernaert Auguste, 33 ans, cabaretier, boulevard de la République, 5, pour outrages à l'agent Lemoine dans l'exercice de ses fonctions.

MAIN MUTILÉE

Hier après-midi un ouvrier dégourgeur du peignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, M. René Verfaille, 48 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Desrousseaux, 4, a eu la main droite prise et mutilée par les organes de son métier, en voulant remettre une courroie pendant la marche. Le blessé qui a tous les tendons de la main déchirés, a été conduit en voiture à la Fraternité. La guérison sera très longue.

LA CAMBRIOLE

Hier après-midi, entre 2 heures 10 et 3 heures, pendant une absence de Mme Timmerman Eugénie, femme Duquesne Pierre, 63 ans, cabaretière, rue de l'Espérance, 72, qui s'était rendue dans le quartier de l'Epeule pour faire une course, un malfaiteur s'est introduit chez elle en fracturant la porte de la rue et s'est emparé d'une somme de 240 francs, placée dans un tiroir du buffet de la cuisine. M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête sur ce cambriolage qui prouve une certaine audace de la part de son auteur.

LES MÉFAITS DE LA GELÉE

A la suite de la gelée de la nuit précédente un fil téléphonique s'est brisé, mardi, vers neuf heures du matin, boulevard Gambetta, derrière les halles centrales, et est tombé sur le fil du trolley du tramway de la Compagnie Mongy allant de la place de la Liberté à la place d'Hem. L'autre bout du fil vint prendre contact avec la chaussée alleignant et brûlant peu grièvement au cou le cheval de M. Cornu, maraîcher à Marcq-en-Barœul, et détériorant complètement la veste du soldat cycliste Georges Duquesne, du 127e, en garnison à Valenciennes, qui passait à ce moment à vélo. En un mot, accident sans grande importance.

DANS LES ESCALIERS

Lundi, vers dix heures du soir, Boudeville Joseph, 57 ans, ébéniste, demeurant rue du Tilleul, 293 bis, qui était rentré ivre chez lui est tombé du haut en bas des escaliers en regagnant sa chambre. Le pauvre homme, qui dans sa chute s'est fait deux déchirures au cuir chevelu, devra prendre plusieurs jours de repos.

SAVON du CONGO blanchit du teint Victor VAISSIER

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Henri Devaele, 32 ans, demeurant rue Michel à Waitrelos, manœuvre au service de M. Decock Désiré, plafonneur, rue de Cartigny, 6, s'est blessé au genou droit en tombant avec un sac d'amas. Vingt jours de repos.

— Chez M. Casimir Bertrand, entrepreneur, rue de Naples, 42, M. Vonck Camille, 42 ans, menuisier, s'est fait une luxation de la jambe droite en heurtant une pièce de bois. Vingt jours de repos.

— Chez MM. Benoist frères, négociants en laines, rue Turgot 162, M. Jules Delaporte, domestique, demeurant rue du Labyrinthe, 46, à Tourcoing, s'est fait un violent effort dans le bas-ventre en déchargeant un camion. Vingt-cinq jours de repos.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1909

La Mairie nous adresse la note suivante :

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'il vient de faire distribuer au domicile de chaque électeur, un extrait de l'inscription sur la liste électorale, afin qu'il puisse vérifier les indications qui le concernent.

Les demandes de modifications devront être retournées à la Mairie (Bureau des Elections) dans le plus bref délai possible.

Nul Français majeur qui n'aurait pas reçu de bulletin de revision doit se considérer comme ne figurant pas sur les listes électorales et, par suite, comme non inscrit, même dans le cas où il aurait été inscrit sur celles arrêtées au 31 mars 1908.

Les réclamations et les demandes en inscription seront reçues à la mairie (Bureau des élections), du 3 janvier au 4 février 1909, dernier délai.

A partir de ce jour, les gourmets trouveront à la maison Jacqz, rue du Curé, 10, les chocolats fins, fantaisies, carreaux et bonbons fins, de la chocolaterie Joveneau. 1260

RECTIFICATION

Dans notre numéro de lundi matin, le nom du dévoué directeur de l'Ecole laïque de la rue Decrême, a été, par suite d'erreur typographique, rendu incompréhensible. C'est M. Harcqz qu'il faut lire.

ADJUDICATION

Mardi matin, en présence de MM. Chatelleyn, adjoint au maire ; Dussart et Segard, conseillers municipaux, il a été procédé, dans une salle de la Mairie, à l'adjudication des travaux de construction d'un aqueduc et de nivellement de la chaussée rue Dupuy-de-Lôme.

MM. Jules Delplanque a fait un rabais de 6 %; Emile Vermeil, 4,50 % ; Dufosse, 14,10 % ; César Durez, 7 % ; Léon Planquart, 8 % ; Henri Quihem, de Wattrelos, 16 %. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Les membres du Syndicat sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 3 novembre, à 8 heures précises du soir, au siège, Café Français, 36, Grande-Rue, à Roubaix. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux ; Compte-rendu des travaux, par M. Cordier, rapporteur ; Compte rendu du Congrès de Lille, par M. Delannoy ; Situation financière et morale du Syndicat, par M. Delannoy ; Election d'administrateurs et de contrôleurs ; Adhésion à la Fédération Nationale ; Nomination de délégués au Congrès de Paris; Questions diverses.

N. B. — Le livret de syndicat sera exigé à l'entrée.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Hier soir, M. Eugène Molle, maire, entouré de ses adjoints, a remis à MM. Delannoy Hubert et Christophe Léopold les médailles d'honneur qui leur ont été attribuées par M. le ministre du Commerce et de l'Industrie. M. le maire a fait remarquer que M. Hubert Noyons, pharmacien, qui a reçu le diplôme de médaille de bronze qui lui a été décerné pour acte de courage, par le ministre de l'Intérieur.

NORD-TOURISTE

Le Bulletin mensuel illustré du « Nord-Touriste », de l'Automobile-Club du Nord et de l'Aéro-Club du Nord « sera gratuitement à tous les membres de ces associations vient d'être envoyé. Voici le sommaire du numéro de novembre 1908 :

Nord-Touriste. — A l'honneur ! — La première assemblée générale du Nord-Club du Nord. — Nos salles de lecture (R. D.). — Le Salon de l'Automobile ; le trophée du N. T. — Nos bons de réduction. — Nos Conférences mensuelles. — Notre Annuaire régional. — Section militaire du N. T. — L'impôt sur les bicyclettes. — Les Villes fantômes (Jean de Flandre). — Le Mont Kemmel et ses ouvrages. — Informations diverses. — Les bicyclettes en France. — Réunions de Comités. — Conférences du Mois.

Aéro-Club du Nord. — Le Grand Prix de l'Aéro-Club de France ; la Conférence mensuelle. — La Coupe Gordon-Bennett ; la ligne nationale aérienne. — Réunion de Comité.

Automobile-Club du Nord. — La route Lille-Roubaix. — Le Congrès de la route. — Le Challenge des A. C. Régionaux. — A propos du circuit permanent du Boulonnais. — La complainte du vieux pavé (Capadu). — La IIe Exposition internationale. — Renversons nos triptyques. — Une initiative intéressante. — Pour l'Autodrome (Edouard Fouillé). — Chauffeurs contre Chauffards (Robert Dieudonné). — Réunion de Comités. Candidatures du mois, etc.

Les salles de lecture du « Nord-Touriste, de l'Automobile-Club et de l'Aéro-Club du Nord » sont ouvertes tous les jours non fériés, aux membres de ces associations. Les sportsmen trouveront là tous les journaux et toutes les revues intéressant le tourisme, le cyclisme, l'automobilisme, l'aviation, etc., etc. A cette époque de l'année, où les excursions et les promenades sont à peu près abandonnées, c'est encore une saine et instructive distraction que nos associations régionales ont su procurer à leurs sociétaires.

Une bibliothèque est également mise à la disposition des membres du N. T., de l'A. C. N. et de l'Aé. C. N. et, dans une salle spéciale, ils peuvent en consulter les nombreux ouvrages, prendre des notes ou y faire leur correspondance.

CERCLE MODERNE (SECTION CHORALE MIXTE)

De grands chœurs mixtes étant à l'étude, les dames qui désireraient faire partie de la Société et profiter des avantages, ainsi que des cours de solfège et de chant qui viennent de s'ouvrir, sont priées de se faire inscrire au plus tôt, au siège, Café du Etoile, rue Blanchemaille.

TOURNÉE CH. BARET

L'Eventail, la comédie en 4 actes qui fut, pendant toute l'année, le grand succès du Théâtre du Gymnase, nous sera donné par Baret et sa Compagnie, le dimanche 8 novembre, en matinée.

Il est peu de salles offrantes à une salle comble car il devient très rare que l'on puisse conduire les jeunes filles aux pièces représentées dans les théâtres du boulevard parisien.

L'Eventail est une pièce exquise, élégante, désopilante et convenable. Ajoutons que Baret, le désopilant comique interprétera lui-même le principal rôle.

Voilà plus qu'il n'en faut pour assurer la réussite complète de cette unique représentation.

THÉATRE DU FONTENOY

On refuse du monde tous les soirs au théâtre du Fontenoy, tellement le succès de la tournée René Gervais est colossal. Les représentations de ce soir et de l'après-midi, un banquet réunira les sociétaires et membres honoraires dans la salle de la Ruche des Francs.

LYGUE VÉLOCIPÉDIQUE TOURQUENOISE, RUE DE GAND, 128

Le comité informe que la réunion générale pour *mercredi 4 courant, à 8 heures, aura lieu à 7 h. ½ très précises.* Les sociétés affiliées sont invitées à s'y faire représenter par deux membres il n'a pas été envoyé de convocation aux membres de la commission qui sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

SOCIÉTÉ L'EMPLOYÉ

Le président de cette société nous adresse la note suivante :

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, la manifestation mutualiste qui devait avoir lieu le 15 courant, à l'occasion de l'inscription de notre 500e sociétaire, est remise à une date ultérieure.

A LA ROUBAISIENNE

Aux différents avantages, maintenant connus de tous, procurés par le brevet d'aptitude militaire, le Ministère de la guerre vient de prescrire d'en ajouter un nouveau qui consiste à accorder des permissions supplémentaires de trente jours aux soldats titulaires dudit brevet.

Les cours d'instruction militaire seront définitivement repris à partir du dimanche 8 novembre. Les jeunes gens peuvent s'inscrire dès maintenant, au local, 5, rue Chanzy.

THÉATRE DE TOURCOING

Grande soirée de gala jeudi au théâtre où l'on donnera l'admirable opéra-comique de Gounod, « Mireille ».

Pour cette représentation la direction du théâtre s'est assuré le concours de Mlle Claire Belmont, chanteuse légère, et Revaldi, ténor du Théâtre Lyrique de Paris, qui rempliront les rôles de Mireille et de Vincent M. Heimès, basse chantante des concerts Colonne, tiendra le rôle de Ramon. Mlle Vandenberghe, notre première chanteuse, sera la fée Taven, et M. derville, baryton, Ourrias, Mlle Dairy, Andreloun, Mlle Dejaux, Clémence, M. Rey, Ambroise.

La location est ouverte au théâtre. Bureaux à 8 heures, rideau à 8 h. ½.

Service de tramways entre Tourcoing et Roubaix assuré à l'issue de la représentation.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Denarck Raymond, rue de l'Epinette — Callens Pierre, rue de Lille, 174.

MARIAGES. — Dubois Paul, directeur des Magasins Généraux et Masuret Julie, sans profession.

DÉCÈS. — Masson Joseph, 71 ans, rue d'Havré, 3 — Dumez Blanche, 5 mois, rue Blanche-Porte — Boquillon Marguerite, 11 mois, rue Nationale, 122 — Dejaeger Hélène, 28 ans, rue de la Croix-Rouge, 280 — 1 mort-né.

AUTOUR DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL — En fouillant dans le jardin d'un cabaretier, chemin des Peupliers, en cette localité, le commissaire de police, accompagné du garde Roussel, a découvert, sous terre, à cinquante centimètres de profondeur, un tonneau presque plein d'essence. Il est presque évident que ce fut provient d'un vol, vu la précaution prise. *Une information judiciaire est ouverte.*

LEERS. — « A l'honorable M. Courier, maire de Leers » — Monsieur le Maire, nous avons le grand honneur de vous confirmer les doutes que nous avions le non moins grand honneur de vous poser à la suite de la lettre de M. Leroy, en réponse à vos insinuations tout au moins malveillantes.

De deux choses l'une, M. le Maire, ou bien vous nous prenez pour des quantités négligeables, ce qui n'est pas possible, car vous êtes un homme très bien élevé, ou alors, vous n'avez pas le temps de nous répondre, tout entier que vous *êtes à l'administration de votre commune.* Dans ce cas, nous ne pouvons mieux faire que de répondre à votre place.

Soyez persuadé, M. le Maire, que c'est pour nous un grand honneur que d'être élevé à la dignité de maire supplément pour l'édification des lecteurs et habitants de Leers. Et, ce faisant, et dans une série d'articles que vous nous ferez l'honneur de collectionner, nous l'espérons, nous répondrons aux douze cauchemars municipaux.

Progrès, M. le Maire, a votre considération très distinguée.

Les Anciens militaires mutualistes se sont rendus dimanche dernier, jour de la Toussaint, vers 4 heures, au cimetière, déposer leurs hommages sur la tombe d'un des leurs décédé il y a quelque temps, victime d'un affreux accident. Nous voulons parler de M. H. Derache, frère de M. Achille Derache, administrateur du Bureau de bienfaisance. Se faisant l'interprète des membres de la Société, M. J. Leroy, le dévoué président, a salué la mémoire de cet homme de cœur dont la vie a été un grand exemple de dévouement et d'abnégation. Puis, au nombre de près de 120, les anciens soldats se sont dirigés vers le mausolée des héros de la Patrie. La encore, M. Leroy prit la parole pour déposer un pieux hommage à ceux qui ont su faire le sacrifice de leur vie pour la défense du drapeau.

« C'est que cette pierre avive en nous, a dit M. Leroy, non seulement le souvenir de personnes aimées, mais encore celui des luttes des géants que nos ancêtres, nos aïeux, nos concitoyens, ont du soutenir pour arriver à faire de notre France la première nation du monde et de cette France libre intelligente et libre. » Après avoir protesté du patriotisme des anciens militaires présents, M. Leroy a terminé en disant :

« A leur tour les jeunes générations viendront ici, se prosterner de vos exemples et retremper leur courage pour accomplir tout leur devoir. C'est avec cette conviction profonde qu'au nom de tous, je salue vos cendres glorieuses et vous dis : Adieu. » Ce discours a profondément émotionné l'assistance.

LYS-LEZ-LANNOY. — Devienne, la victime de l'accident de voiture, a subi l'opération que nous avons annoncée. Cette opération a très bien réussi et il est permis, maintenant, d'avoir un peu d'espoir.

HEM. — Le nommé Jules Leleuter, domestique au service de M. Oscar Brifaut, entrepreneur, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie, pour abandon de sa voiture sur la voie publique.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

— M. Arthur Vandaele, 34 ans, homme de peine chez MM Van Eslande frères, minoteurs à Tourcoing, a violemment heurté les brancards d'une brouette qu'il utilisait pour son travail. Contusion et ecchymose du pli de l'aine gauche. 10 jours.

— M. Henri Vandewynckele, 15 ans, mateur aux ateliers de chaudronnerie de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, s'est porté un coup de marteau sur le pouce gauche en travaillant dans l'intérieur d'un bouilleur, docteur Delattre, de Roubaix, 15 jours.

— Dans les *mêmes ateliers*, M. Charles Lebrecht, 34 ans, raboteur, s'est fait une contusion du côté gauche du thorax, en heurtant une lourde pièce métallique. La guérison exigera une quinzaine de jours.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La Société des Anciens sous-officiers célèbrera dimanche prochain 8 novembre sa fête annuelle. A 1 h. ½ de l'après-midi, un banquet réunira les sociétaires et membres honoraires dans la salle de la Ruche des Francs.

LYGUE VÉLOCIPÉDIQUE TOURQUENOISE, RUE DE GAND, 128

Le comité informe que la réunion générale pour *mercredi 4 courant, à 8 heures, aura lieu à 7 h. ½* très précises. Les sociétés affiliées sont invitées à s'y faire représenter par deux membres il n'a pas été envoyé de convocation aux membres de la commission qui sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

SOCIÉTÉ L'EMPLOYÉ

Le président de cette société nous adresse la note suivante :

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, la manifestation mutualiste qui devait avoir lieu le 15 courant, à l'occasion de l'inscription de notre 500e sociétaire, est remise à une date ultérieure.

A LA ROUBAISIENNE

Aux différents avantages, maintenant connus de tous, procurés par le brevet d'aptitude militaire, le Ministère de la guerre vient de prescrire d'en ajouter un nouveau qui consiste à accorder des permissions supplémentaires de trente jours aux soldats titulaires dudit brevet.

Les cours d'instruction militaire seront définitivement repris à partir du dimanche 8 novembre. Les jeunes gens peuvent s'inscrire dès maintenant, au local, 5, rue Chanzy.

THÉATRE DE TOURCOING

Grande soirée de gala jeudi au théâtre où l'on donnera l'admirable opéra-comique de Gounod, « Mireille ».

Pour cette représentation la direction du théâtre s'est assuré le concours de Mlle Claire Belmont, chanteuse légère, et Revaldi, ténor du Théâtre Lyrique de Paris, qui rempliront les rôles de Mireille et de Vincent M. Heimès, basse chantante des concerts Colonne, tiendra le rôle de Ramon. Mlle Vandenberghe, notre première chanteuse, sera la fée Taven, et M. derville, baryton, Ourrias, Mlle Dairy, Andreloun, Mlle Dejaux, Clémence, M. Rey, Ambroise.

La location est ouverte au théâtre. Bureaux à 8 heures, rideau à 8 h. ½.

Service de tramways entre Tourcoing et Roubaix assuré à l'issue de la représentation.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Demarck Raymond, rue de l'Epinette — Callens Pierre, rue de Lille, 174.

MARIAGES. — Dubois Paul, directeur des Magasins Généraux et Masuret Julie, sans profession.

DÉCÈS. — Masson Joseph, 71 ans, rue d'Havré, 3 — Dumez Blanche, 5 mois, rue Blanche-Porte — Boquillon Marguerite, 11 mois, rue Nationale, 122 — Dejaeger Hélène, 28 ans, rue de la Croix-Rouge, 280 — 1 mort-né.

AUTOUR DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL — En fouillant dans le jardin d'un cabaretier, chemin des Peupliers, en cette localité, le commissaire de police, accompagné du garde Roussel, a découvert, sous terre, à cinquante centimètres de profondeur, un tonneau presque plein d'essence. Il est presque évident que ce fut provient d'un vol, vu la précaution prise. *Une information judiciaire est ouverte.*

LEERS. — « A l'honorable M. Courier, maire de Leers » — Monsieur le Maire, nous avons le grand honneur de vous confirmer les doutes que nous avions le non moins grand honneur de vous poser à la suite de la lettre de M. Leroy, en réponse à vos insinuations tout au moins malveillantes.

De deux choses l'une, M. le Maire, ou bien vous nous prenez pour des quantités négligeables, ce qui n'est pas possible, car vous êtes un homme très bien élevé, ou alors, vous n'avez pas le temps de nous répondre, tout entier que vous *êtes à l'administration de votre commune.* Dans ce cas, nous ne pouvons mieux faire que de répondre à votre place.

Soyez persuadé, M. le Maire, que c'est pour nous un grand honneur que d'être élevé à la dignité de maire supplément pour l'édification des lecteurs et habitants de Leers. Et, ce faisant, et dans une série d'articles que vous nous ferez l'honneur de collectionner, nous l'espérons, nous répondrons aux douze cauchemars municipaux.

Progrès, M. le Maire, a votre considération très distinguée.

Les Anciens militaires mutualistes se sont rendus dimanche dernier, jour de la Toussaint, vers 4 heures, au cimetière, déposer leurs hommages sur la tombe d'un des leurs décédé il y a quelque temps, victime d'un affreux accident. Nous voulons parler de M. H. Derache, frère de M. Achille Derache, administrateur du Bureau de bienfaisance. Se faisant l'interprète des membres de la Société, M. J. Leroy, le dévoué président, a salué la mémoire de cet homme de cœur dont la vie a été un grand exemple de dévouement et d'abnégation. Puis, au nombre de près de 120, les anciens soldats se sont dirigés vers le mausolée des héros de la Patrie. La encore, M. Leroy prit la parole pour déposer un pieux hommage à ceux qui ont su faire le sacrifice de leur vie pour la défense du drapeau.

« C'est que cette pierre avive en nous, a dit M. Leroy, non seulement le souvenir de personnes aimées, mais encore celui des luttes des géants que nos ancêtres, nos aïeux, nos concitoyens, ont du soutenir pour arriver à faire de notre France la première nation du monde et de cette France libre intelligente et libre. » Après avoir protesté du patriotisme des anciens militaires présents, M. Leroy a terminé en disant :

« A leur tour les jeunes générations viendront ici, se prosterner de vos exemples et retremper leur courage pour accomplir tout leur devoir. C'est avec cette conviction profonde qu'au nom de tous, je salue vos cendres glorieuses et vous dis : Adieu. » Ce discours a profondément émotionné l'assistance.

LYS-LEZ-LANNOY. — Devienne, la victime de l'accident de voiture, a subi l'opération que nous avons annoncée. Cette opération a très bien réussi et il est permis, maintenant, d'avoir un peu d'espoir.

HEM. — Le nommé Jules Leleuter, domestique au service de M. Oscar Brifaut, entrepreneur, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie, pour abandon de sa voiture sur la voie publique.

COMINES. — *Le dimanche 29 novembre 1908*, à 5 heures du soir, la Société mutuelle et mutuelle « L'Union des Travailleurs », donnera un grand concert avec le concours de la section symphonique de la Grande Harmonie de Comines-Belgique, directeur M. Empain, sous le patronage de Mme D. Ducarin, présidente d'honneur, membre des Dames de la Croix-Rouge de France, et sous les auspices de la municipalité.

A 8 heures et demie, bal à grand orchestre. Entrée, 50 centimes. Ouverture de la salle à 4 heures et demie.

ACCIDENTS. — Henri Horent, 36 ans, chef mouleur, travaillant chez M. César Schouteten, en déchargeant une caisse contenant des pièces de métier, s'est fait des contusions à la face dorsale du pied gauche.

— Léon Cornard, 27 ans, déchargeur de balles, à Warneton, travaillant chez M. Ch. Le couvre, distillateur, en enlevant une manne de terre est *tombé dans le bateau et s'est fait des* contusions dans le dos.

— Jules Martin 14 ans, cordier, travaillant chez M. Blaghe Fidèle, est tombé sur une planche garnie de clous et s'est occasionné une hydarthrose du genou gauche.

ETAT CIVIL. — NAISSANCES. — Lemoine Paul — Leclercq Raymond — Vierstraete Lucien — Roman Irène.

LA MADELEINE. — Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs restés inconnus ont pénétré dans le jardin des époux Walles, 133, rue Pasteur, et y ont volé deux lapins, une poule et deux poulets, valeur 15 francs.

Une enquête est ouverte par M. Bonnaud, commissaire de police.

ETAT-CIVIL. — PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre Louis Decraene et Louise Hary — Jules Vandamme et Blanche Mauroit — Adelmard Huller et Pauline Gardavoir — *Léon Lemay et Julia Tarabon* — DÉCÈS. — Clérel Aimée — Van Pouck Eugénie.

HAUBOURDIN. — La société de gymnastique « *L'Union Haubourdinoise* », *qui vient d'inaugurer sa nouvelle Salle*, cour de la Mairie, le dimanche 18 octobre, a renouvelé son Comité :

Est nommé : Monsieur-chef, M. Gludieu Maurice en remplacement de M. Lepoutre Désiré, démissionnaire ; Président, M. Théry Fidèle ; Vice-Président, M. Léon Charlet ; Monitteurs-adjoints, MM. Théry Kléber et Gladieu Ferdinand ; Commissaire, M. Boucq Gustave.

« L'Union Haubourdinoise » qui a repris avec *entrain ses répétions pour les prochains concours invite les jeunes gens qui désirent en faire* partie se faire inscrire les dimanches de 11 h. à midi. Prière d'adresser toute correspondance concernant la dite société à M. Maurice Gludieu, chef de gymnastique, rue Albert-Vandenaghem à Haubourdin.

LE NORD

DOUAI

NORMES ARTILLERIE. — Le « Journal Officiel » du 1er novembre publie le décret et une instruction *concernant la transformation en batteries montées de douze batteries à pied et la modification de la composition des régiments d'artillerie.*

Par suite de cette transformation le 15e régiment d'artillerie aura désormais 15 batteries montées au lieu de 12 et le 27e régiment 9 batteries montées et 2 batteries à cheval.

Nous croyons savoir, toutefois, que les trois nouvelles batteries créées au 15e d'artillerie ne tiendront pas garnison à Douai. Elles seraient formées à Lille et auraient des pièces de campagne de gros calibre dont la garnison de Lille va être dotée.

FÉCHAIN. — Un sieur Jules Cachera, âgé de 23 ans, employé à la Société de traction électrique a eu le genou gauche écrasé sous les roues d'un tracteur. Il a reçu les soins de plusieurs docteurs.

VALENCIENNES

FRESNES. — Emile Gaillard, 33 ans, demeurant rue de Valenciennes, est mort subitement dans la nuit de dimanche à lundi d'une rupture d'anévrisme.

THIVENCELLES. — On a volé au lavoir, sur le carreau de la fosse Saint-Pierre, deux coussinets en bronze, d'une valeur de 120 francs.

NIVELLES. — Pendant la nuit un incendie s'est produit chez M. Lambolez, ancien douanier, qui était absent de son domicile. L'immeuble et le mobilier ont été entièrement détruits.

MILLONTFOSSE. — Une contravention a été dressée à la charge de M. Léon Jeu, pour avoir laissé divaguer un chien sans collier.

RENESGURE. — Lundi matin ont eu lieu en l'église de Renescure, les funérailles de Mme Coq, née Marie Sanguier, qui trouva la mort dans l'accident d'automobile survenu mercredi après-midi à Renescure, route de Cassel à Saint-Omer. Le commandant X... du 21e dragons, à Saint-Omer, assistait à cette cérémonie, à laquelle prit part une foule considérable.

CAMBRAI

IMPORTANT POUR LE NUMÉRAGE. — Dans la soirée du 1er novembre, un important vol de numéraire a été commis chez M. Raymond Delforge, débitant de boissons, place d'Armes, N° 43, à l'enseigne de l'*Egalité*.

Une somme de 1273 fr. a été dérobée dans un petit meuble de la chambre à coucher, sans que l'on puisse dire à quel moment et dans quelles circonstances.

Sur le meuble, on a relevé des traces d'effraction ; le cabaret Delforge, dans lequel se trouve un piano automatique et autres orchestrions, a été fréquenté par beaucoup de consommateurs dans la journée du 1er novembre. Le nommé de 1f 8 francs était notamment composé d'un billet de mille francs déchiré à l'un des angles et portant dans l'autre coin, inscrit à l'encre, le numéro 923 on 925.

BRULURES MORTELLES. — Vendredi dernier, la jeune Delache Marie-Louise, âgée de 2 ans et 10 mois, était tombée dans un récipient contenant très peu d'une eau de lessive bouillante.

La malheureuse enfant a succombé dimanche à des convulsions occasionnées par ses brûlures. Inférieurement a eu lieu mardi à 3 heures.

Marie-Louise Delache était la seconde enfant de M. Delache, tisseur, 9, rue du Paon à Cambrai.

CAUDRY. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs ont pénétré dans l'estaminet Holin-Egé, rue de Saint-Quentin, à Caudry, et ont enlevé le tiroir-caisse du comptoir, qui contenait encore une cinquantaine de francs.

Pour commettre leur méfait, les voleurs ont passé par une lucarne donnant sur la rue, dont l'espagnolette a dû être ouverte pendant la journée, sans que les cabaretiers s'en aperçoivent. Sans qu'aucun bruit révélateur leur présence aux époux Holin-Egé, ont marché dans une chambre voisine, les voleurs se sont dirigés vers le comptoir et ont pris la clé qui se trouvait sous l'épaulière et après avoir ouvert le tiroir, ils s'en sont emparés, pour une fortune minimale. Ce n'est que le lendemain matin, vers 6 heures, que la cabaretière s'est aperçue du vol.

Le tiroir a été retrouvé dans la matinée de lundi, de l'autre côté du pont du chemin de fer du Nord, en dehors de la ville. Il contenait encore 3 sous français et 4 sous belges, que les voleurs avaient dédaigné.

L'un de ceux-ci devait porter une culotte de velours à côtes, car, le relief extérieur de la *matière* par où ils sont passés, en remarque dans la poussière, nettement imprimées, les stries de cette étoffe.

AVESNES

COLLERET. — Le nommé Leclercq, boucher, qui a laissé pâturer son cheval sur un terrain voisin, s'est vu dresser procès-verbal par le garde champêtre Fauvel.

ENGLEFONTAINE. — Malgré les actives enquêtes entreprises par la gendarmerie de Bousies, du Quesnoy et de quelques brigades des départements voisins, il est encore jusqu'ici absolument impossible de trouver les auteurs des nombreux vols commis dans cette localité, entr'autres chez M. Désiré Reumont, marchand de beurre.

JEUMONT. — Le gendarme Angevel a arrêté sous l'inculpation de vagabondage et mendicité, le nommé Ducarisel, originaire des environs de Caudry.

RECQUIGNIES. — Un vol très important a été commis dans la nuit de dimanche à lundi aux « Nouvelles Usines de Recquignies ». Des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans les ateliers qui ne sont pas clôtures, en fracturant une petite porte, et ont enlevé tous les outils qui s'y trouvaient, pour une valeur de 400 francs environ. Des maçons qui ont travaillé dans ces locaux jusqu'à minuit n'ont rien vu ni entendu. La gendarmerie de Jeumont a ouvert une enquête.

POIX-DU-NORD. — Dimanche, Jules Robert, 19 ans, tisseur à Bousies, se rendait chez son frère Charles, 28 ans, journalier, pour l'aider à arracher des betteraves. Mais, au lieu d'aider à son travail, ils firent la noce. Vers une heure de l'après-midi ils partirent dîner, mal leur en prit, car la femme de Charles, née Cosse Marie, 29 ans, ménagère, les réprimanda vertement et menaça de mettre son beau-frère à la porte.

Là-dessus Jules fit des observations à son frère au sujet de sa femme. Mais Charles ne voulut pas entendre son épouse et il mit Jules à la porte.

Sur ces entrefaites, Trouillet Marcel, 23 ans, garde-frein à la Compagnie du Nord, qui passait, fut gifté par Jules, mais son beau-frère Dhausey Jules, 33 ans, couvreur en ardoises, qui le suivait, prit sa défense.

Une mêlée générale en résulta au cours de laquelle les frères Robert *dont l'un est pompier*, s'emparaient l'un d'un fusil et l'autre de la baïonnette. Procès-verbal a été dressé.

DUNKERQUE

GRAVE BAGARRE. — Une scène de violences au cours de laquelle plusieurs hommes ont été blessés, s'est déroulée dans la soirée dans un débit de boisson tenu, rue Fockedey, par les époux Hazebaert et portant l'enseigne « Au Temps perdu ».

Au sujet d'une contestation relative au montant des consommations, une discussion s'éleva entre les frères Marcel et Albin Dufour, discussion à laquelle prirent part de vive voix des consommateurs se trouvant dans l'établissement.

Bientôt la discussion dégénéra en bagarre au cours de laquelle les verres, les cuvettes, les chaises servirent de projectiles aux contendants.

Quand les agents requis arrivèrent, plusieurs des belligérants étaient déjà hors de combat et gisaient au milieu des verres brisés et des chaises démolies.

L'ouvrier charbonnier Charles Reis, âgé de 36 ans, avait une fracture de la jambe droite, provenant d'un coup de pied que lui aurait lancé Merciel Dufour, Georges Claeysson, 24 ans, ouvrier plombier, et Alfred Vandoorelle, 30 ans, journalier, étaient blessés à la tête, et Léon Widhan, 20 ans, avait la figure ensanglantée.

Reis dut être transporté à l'hôpital.

Quant aux autres, ils ont été mis à l'ombre et conduits au Parquet hier après-midi.

TROUVAILLES. — Marie Denis, rue de Mons, 41, ébéniste, passant avec sa femme, rue Nationale, lorsque tout à coup, en face de son atelier, il aperçut, pris d'une subite indisposition. Puis le malheureux s'affaisa sur le trottoir et lorsqu'on la releva, on s'aperçut qu'il était mort.

Le malheureux venait d'être frappé d'une congestion cérébrale. L'a docteur Reumaux et Villette qui arrivèrent aussitôt, avec M. Collignon, commissaire de police du permanence, ne purent constater le décès.

BERGUES. — Le soldat Jules Colombel du 110e entrait ivre dans un estaminet de la rue de l'Hôtel-de-Ville, où on lui refuse à boire. Comme il était très violent et qu'il voulait dégainer, les clients s'interposèrent et le poussèrent dehors.

Le soldat pirouetta et tomba. Les clients sans s'occuper de lui et ne le pensant pas blessé, fermèrent la porte de l'estaminet.

Quelques instants plus tard des passants trouvèrent Colombel étendu le visage ensanglanté et avec une blessure assez sérieuse à la tête.

Le soldat prétend avoir été frappé d'un coup de canne plombée par un des consommateurs, Alfred Beyaert, mais ses déclarations sont contradictoires et il est vraisemblable que la version donnée par les consommateurs est la bonne.

Colombel, qui est d'ailleurs un assez mauvaise soldat puisqu'il est en train de faire du « rubiot », a été reconduit à la caserne.

KILLEM. — AFFAIRE QUI TOURNE MAL. — Il n'est bruit à Killem que d'une affaire de voies de fait qui s'est déroulée le 15 août dernier et qui prend aujourd'hui un caractère de réelle gravité. A cette époque, Pierre Hazebaert, âgé de 21 ans, avait fait la bombe avec trois jeunes gens du village, Richard Neuts, Charles Billaert et Maurice Devos, qui s'amusèrent à ses dépens.

Comme Hazebaert était très ivre et était tombé sur la route, Billaert n'aurait quelque peu traîné par les pieds sur le gravier où le pouvoit se serait fait une blessure au dos.

Quelques jours après la plaie s'envenimait et Hazebaert devait saillir. Il est aujourd'hui dans un état très grave dont on ne peut prévoir l'issue.

La gendarmerie a ouvert une enquête au sujet de cette affaire.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

AIX-NOULETTE. — Le jeune marchand ambulant Marie-Alix Prélesnil, âgé de 14 ans, demeurant chez Mme Silva Vercesh, cour Parfait, à Lièvin, se rendait dimanche à Aix-Noulette pour y exercer son petit commerce.

Entrant chez Mme veuve Victor Isbecq, rue de Bouvignies, il se fit acheter un peigne de 3 sous et réussit à amener sa cliente à s'apposer sur son sort malheureux, dans-il. Mme Isbecq, après avoir servi au jeune marchand un bol de lait chaud avec une tartine de beurre, vaqua à ses occupations. Laissé seul, le jeune vaurien s'approcha une somme de 4 francs déposée sur un meuble, puis s'enfuit emmenant avec lui le chien de Mme Isbecq. Plainte ayant été déposée, les gendarmes de Lièvin ont arrêté lundi matin le précoce voleur, au moment où il sortait de son domicile. Il a été dirigé sur la prison de Béthune.

HULLUCH. — L'ouvrier monteur Jules Lesaffre, âgé de 50 ans, était occupé lundi soir pour le compte de M. Collin, entrepreneur, à ériger de nouveaux fils des mines de Lens, située sur le territoire d'Hul